



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS Á:**

Module de réception des soumissions
de l'Agence Parcs Canada
Service national de passation de
marchés

Soumission par courriel:
pc.soumissions@pc.gc.ca
bidseast.pc@canada.ca

**INVITATION TO TENDER
APPEL D'OFFRES**

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres. Les offres soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas être acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique est de 25 mégaoctets. L'APC n'est pas responsable des erreurs de transmission. Les courriers électroniques contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés.

Tender To: Parks Canada Agency

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Soumission aux: l'Agence Parcs Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Issuing Office - Bureau de distribution

**Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés
Québec, Qc.**

Title-Sujet Rejointement de l'église et des monuments – Lieu historique national de Grand Pré, NÉ.		
Solicitation No. - No. de l'invitation 5P201-20-0025/A		Date: 8 juillet, 2020
GETS Reference No. – No de reference de SEAG PW-20-00919859		Client Ref. No. – No. de réf du client. 1241
Solicitation Closes – L'invitation prend fin :		
at – à 14h00	on – le 6 août, 2020	Time Zone - Fuseau horaire EDT-HAE
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Sébastien Thiboutot sebastien.thiboutot@canada.ca		
Telephone No. - No de téléphone (418) 575-2052		Fax No. – No de télécopieur (418) 649-6971
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction: See Herein – Voir aux présentes		

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER
À ÊTRE COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONNAIRE**

Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur	
Address - Adresse	
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur	
Titale - Titre	
Telephone No. - N° de téléphone: _____	
Facsimile No. - N° de télécopieur: _____	
Signature	Date

INVITATION À SOUMISSIONNER

AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

**LES OFFRES REÇUES PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE SERONT ACCEPTÉES
COMME OFFICIELLES.**

**LES OFFRES REÇUES PAR TÉLÉCOPIEUR, EN PERSONNE OU PAR COURRIER
NE SERONT PAS ACCEPTÉES.**

La seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres est celle figurant à la page frontispice « Appel d'offres ». Les offres soumises par courrier électronique à une adresse électronique autre que l'adresse courriel désignée ne seront pas acceptées.

Aucune transmission des soumissions par télécopieur n'est acceptée.

La taille maximale du fichier de courrier électronique que Parcs Canada est en mesure de recevoir est de 25 mégaoctets. Le soumissionnaire est responsable de toute erreur attribuable à la transmission ou à la réception de l'offre envoyée par courriel en raison de la taille du fichier. Les courriels contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés. Les documents d'appel d'offres doivent être envoyés sous forme de pièces jointes aux courriels.

SOUMISSIONS À DEUX PARTIES

Les soumissions doivent être présentées respectant un processus à « deux parties ». Consulter l'IP04 aux Instructions particulières aux soumissionnaires.

DÉPÔT DIRECT

Le gouvernement du Canada a remplacé les chèques par des paiements par dépôt direct, un transfert électronique des fonds déposés directement dans un compte bancaire. Les nouveaux fournisseurs à qui un contrat a été attribué devront enregistrer leurs informations de dépôt direct auprès de Parcs Canada pour recevoir le paiement.

Des informations complémentaires sur cette initiative du gouvernement du Canada sont disponibles à:
<http://www.depotdirect.gc.ca>

TABLE DES MATIÈRES

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

IP01	Documents de soumission
IP02	Demandes de renseignements pendant l'appel d'offres
IP03	Conférence des soumissionnaires
IP04	Livraison des soumissions
IP05	Révision des soumissions
IP06	Ouverture des soumissions / Évaluation
IP07	Établissement de la soumission
IP08	Fonds insuffisants
IP09	Compte rendu
IP10	Période de validité des soumissions
IP11	Documents de construction
IP15	Sites Web

R2710T INSTRUCTIONS GÉNÉRALES - SERVICES DE CONSTRUCTION - EXIGENCES RELATIVES À LA GARANTIE DE SOUMISSION (IG) (2020-05-28)

Les articles suivants de la clause R2710T sont reproduits sur le site Web

<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R>

IG01	Dispositions relatives à l'intégrité - soumission
IG02	La soumission
IG03	Identité ou capacité civile du soumissionnaire
IG04	Taxes applicables
IG05	Frais d'immobilisation
IG06	Immatriculation et évaluation préalable de l'outillage flottant
IG07	Liste des sous-traitants et fournisseurs
IG08	Exigences relatives à la garantie de soumission
IG09	Livraison des soumissions
IG10	Révision des soumissions
IG11	Rejet de la soumission
IG12	Coûts relatifs aux soumissions
IG13	Numéro d'entreprise – approvisionnement
IG14	Respect des lois applicables
IG15	Approbation des matériaux de remplacement
IG16	Évaluation du rendement
IG17	Conflit d'intérêts / Avantage indus.
IG18	Code de conduite pour l'approvisionnement - soumission

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-20-0025/A

Amd. No. - N° de la modif.
000

Buyer - l'acheteur
Sébastien Thiboutot

Client Ref. No. - N° de réf. du client
1241

File Name - Nom du dossier
Church and Monuments Repointing –Grand Pré National Historic Site, NS.
Rejointoiement de l'église et des monuments – Lieu historique national de Grand Pré, NÉ.

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

CS01 Exigences relatives à la sécurité
CS02 Condition d'assurance

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

SA01 Identification du projet
SA02 Nom commercial et adresse du soumissionnaire
SA03 Offre
SA04 Période de validité des soumissions
SA05 Acceptation et contrat
SA06 Durée des travaux
SA07 Garantie de soumission
SA08 Signature

APPENDICE 1 - FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS

APPENDICE 2 - DISPOSITION RELATIVES À L'INTÉGRITÉ-LISTE DE NOMS

APPENDICE 3 - FORMULAIRE DE QUALIFICATIONS

ANNEXE A – ATTESTATION D'ASSURANCE

ANNEXE B – FORMULAIRE D'ATTESTATION

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

IP01 DOCUMENTS DE SOUMISSION

1. Les documents suivants constituent les documents de soumission:
 - a. Appel d'offres - Page 1;
 - b. Instructions particulières aux soumissionnaires
 - c. Instructions générales – services de construction – exigences relatives à la garantie de soumission R2710T (2020-05-28)
 - d. Clauses et conditions identifiées aux "Documents du contrat";
 - e. Dessins et devis;
 - f. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout appendice s'y rattachant; et
 - g. Toute modification émise avant la clôture de l'invitation.

La présentation d'une soumission constitue une affirmation que le soumissionnaire a lu ces documents et accepte les modalités qui y sont énoncées.

2. Les Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission R2710T sont incorporées par renvoi et reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC: <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R>

Toute référence au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada doivent être supprimées et remplacées par le ministre de l'Environnement aux fins de l'Agence Parcs Canada. Toutes les références au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux doivent être supprimées et remplacées par l'Agence Parcs Canada.

3. Les offres reçues par courriel seront acceptées comme étant officielles. Les offres reçues par télécopieur, en personne ou par courrier ne seront pas acceptées.

R2710T section IG09, ajoutez le paragraphe suivant :

5. Les offres reçues par courrier électronique seront acceptées comme étant officielles et doivent répondre aux exigences suivantes
 - a) Doivent être complétées et soumises sur le formulaire de soumission et d'acceptation prévu
 - b) Doivent indiquer:
 - Numéro du projet
 - Numéro de l'invitation
 - Nom du soumissionnaire
 - Heure et la date de clôture
 - c) Le soumissionnaire doit fournir une copie électronique de sa garantie de soumission. L'APC vérifiera la validité du dépôt de garantie après la clôture.
 - d) Doit être reçue avant l'heure de clôture des offres à l'adresse courriel pc.soumissionsest-bidseast.pc@canada.ca

IP02 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PENDANT L'APPEL D'OFFRES

1. Toute demande de renseignements sur l'appel d'offres doit être présentée par écrit à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1 à l'adresse courriel sebastien.thiboutot@canada.ca. À l'exception de l'approbation de matériaux de remplacement, comme cela est décrit à l'IG15 de la R2710T toutes les autres demandes de renseignements devraient être reçues au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date de clôture de l'invitation afin de laisser suffisamment de temps pour y répondre. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après cette date, il est possible qu'on ne puisse y répondre.
2. Pour assurer la cohérence et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, APC examinera le contenu de la demande de renseignements et décidera s'il convient ou non de publier une modification.
3. Toutes les demandes de renseignements et autres communications envoyées avant la clôture de l'appel d'offres doivent être adressées UNIQUEMENT à l'agent(e) d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1. Le défaut de se conformer à cette exigence pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit déclarée non recevable.

IP03 CONFÉRENCE DES SOUMISSIONNAIRES

1. Une conférence facultative des soumissionnaires se tiendra le 21 juillet 2020 à 10 :00 AM heure locale via téléconférence.

Numéro sans-frais (Canada/US): 1 877-413-4790

Numéro local: 613-960-7514

Conférence ID: 3213343

Dans le cadre de la conférence, on examinera la portée du besoin précisé dans la demande de soumissions et on répondra aux questions qui seront posées. Il est recommandé que les soumissionnaires qui ont l'intention de déposer une soumission assistent à la conférence ou y envoient un représentant.

Les soumissionnaires sont priés de communiquer avec l'autorité contractante au courriel suivant sebastien.thiboutot@canada.ca avant la conférence pour confirmer leur présence. Ils devraient fournir à l'autorité contractante, par écrit, une liste des personnes qui assisteront à la conférence et des questions qu'ils souhaitent y voir abordées au plus tard le July 20, 2020.

Toute précision ou tout changement apporté à la demande de soumissions à la suite de la conférence des soumissionnaires sera inclus dans la demande de soumissions, sous la forme d'une modification. Les soumissionnaires qui ne participeront pas à la conférence pourront tout de même présenter une soumission.

IP04 LIVRAISON DES SOUMISSIONS

L'article IG09 de R2710T est remplacé par ce qui suit:

1. Les soumissions devront être présentées en respectant un processus à « deux parties ».
2. La partie de soumission doit être adressée et envoyée au bureau désigné sur la page frontispice « Appel d'offres » pour la réception des soumissions. Elle doit parvenir à ce bureau au plus tard à la date et à l'heure indiquée pour la clôture des soumissions. Le soumissionnaire doit s'assurer que l'information suivante est reproduite clairement dans le courriel:
 - a. numéro de l'invitation;
 - b. le nom du soumissionnaire;
 - c. l'adresse de retour; et
 - d. l'heure et la date de clôture.
3. La partie de qualifications ainsi que tout autre document exigé doit être joint dans le courriel avec l'information suivante dans la ligne du sujet :

- a. PARTIE 1 - QUALIFICATION;
- b. numéro de l'invitation; et
- c. nom du soumissionnaire.

4. Le Formulaire de soumission et d'acceptation (SA) ainsi que la garantie de soumission si applicable doivent être jointes au courriel avec l'information suivante dans la ligne du sujet :

- a. PARTIE 2 - PRIX;
- b. numéro de l'invitation; et
- c. nom du soumissionnaire.

5. La livraison correcte des soumissions dans les délais prescrits est la responsabilité exclusive du soumissionnaire.

IP05 RÉVISION DES SOUMISSIONS

Une offre peut être révisée par courrier électronique conformément à la IG10 de R2710T. L'adresse courriel pour la réception des révisions est celle indiquée à la première page "Appel d'offres".

IP06 OUVERTURE DES SOUMISSIONS / ÉVALUATION

1. Il n'y aura pas d'ouverture des soumissions en public lors du dépôt de soumissions.
2. PARTIE 1 - Qualification - Sera ouverte en privé. Cette partie sera ouverte en premier pour évaluer les documents requis. L'évaluation sera faite selon une note de passage ou d'échec. Cette étape sera franchie seulement si le soumissionnaire satisfait aux exigences obligatoires requises. Si le soumissionnaire ne satisfait pas à une ou à chacune des exigences obligatoires, sa soumission sera jugée irrecevable et aucune autre considération ne sera donnée à la soumission. PARTIE 2 sera retournée au soumissionnaire.
3. PARTIE 2 - Prix – La partie 2 sera évaluée selon les exigences obligatoires requises. Si le soumissionnaire ne satisfait pas à une ou à chacune des exigences obligatoires, sa soumission sera jugée irrecevable et aucune autre considération ne sera donnée à la soumission.
4. L'entrepreneur ayant fourni la soumission recevable la plus basse sera recommandée pour l'octroi du contrat.
5. Les résultats des soumissions peuvent être obtenus en contactant l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1.

IP07 ÉTABLISSEMENT DE LA SOUMISSION

L'entrepreneur doit établir la soumission d'après les documents pertinents énumérés dans les Instructions particulières aux soumissionnaires. Il lui appartient de demander des éclaircissements sur les clauses, les conditions ou les exigences techniques exprimées dans ce document.

IP08 FONDs INSUFFISANTS

- 1) Si la soumission conforme la plus basse dépasse le montant des fonds alloués par le Canada pour les travaux à exécuter pendant la phase de construction
 - a) de 15 % ou moins, le Canada pourra décider d'appliquer l'une des mesures suivantes :
 - (i) annuler l'appel d'offres;
 - (ii) obtenir des fonds supplémentaires et, sous réserve des dispositions de l'IG11 des Instructions générales aux soumissionnaires, attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse;
 - (iii) réexaminer la portée des travaux en conséquence et négocier une réduction équivalente sur le prix offert auprès du soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse.
 - b) de plus de 15 %, le Canada pourra décider d'appliquer l'une des mesures suivantes :

- (i) annuler l'appel d'offres;
 - (ii) obtenir des fonds supplémentaires et, sous réserve des dispositions de l'IG11 des Instructions générales aux soumissionnaires, attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse;
 - (iii) réexaminer la portée des travaux en conséquence et inviter les soumissionnaires ayant présenté une soumission conforme lors de l'appel d'offres initial à soumissionner de nouveau.
- 2) Si le Canada décide d'entamer des négociations ou de lancer un nouvel appel d'offres, en application aux sous-alinéas 1)a)(iii) ou 1)b)(iii), les soumissionnaires devront recourir aux mêmes sous-traitants et fournisseurs que dans leur offre initiale.
- 3) Si le Canada choisit de négocier une réduction du prix offert, en application au sous-alinéa 1)a)(iii), et qu'il n'arrive pas à une entente, il pourra exercer l'une des options indiquées aux sous-alinéas 1)a)(i) ou 1)a)(ii).

IP09 COMPTE RENDU

Après l'attribution du contrat, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

IP10 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

1. Le Canada se réserve le droit de demander une prorogation de la période de validité des soumissions tel que précisé à la SA04 du Formulaire de soumission et d'acceptation. Dès réception d'un avis écrit du Canada, les soumissionnaires auront le choix d'accepter ou de refuser la prorogation proposée.
2. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. est acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada poursuivra alors sans tarder l'évaluation des soumissions et les processus d'approbation.
3. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. n'est pas acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada pourra alors, à sa seule discrétion,
 - a) poursuivre l'évaluation des soumissions de ceux qui auront accepté la prorogation proposée et obtenir les approbations nécessaires; ou
 - b) annuler l'appel d'offres.
4. Les conditions exprimées dans les présentes ne limitent d'aucune façon les droits du Canada définis dans la loi ou en vertu de l'IG11 de R2710T.

IP11 DOCUMENTS DE CONSTRUCTION

À l'attribution du contrat, une copie électronique des dessins signés et scellés, du devis et des modifications sera fournie à l'entrepreneur retenu. Il incombera à l'entrepreneur d'obtenir les exemplaires papier dont il peut avoir besoin et, le cas échéant, d'en assurer les coûts.

IP15 SITES WEB

La connexion à certains des sites Web se trouvant aux documents d'appel d'offres est établie à partir d'hyperliens. La liste suivante énumère les adresses de ces sites Web.

Appendice L du Conseil du Trésor, Compagnies de cautionnement reconnues

<http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=14494§ion=text#apL>

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-20-0025/A

Amd. No. - N° de la modif.
000

Buyer - l'acheteur
Sébastien Thiboutot

Client Ref. No. - N° de réf. du client
1241

File Name - Nom du dossier
Church and Monuments Repointing –Grand Pré National Historic Site, NS.
Rejointolement de l'église et des monuments – Lieu historique national de Grand Pré, NÉ.

Achats et ventes <https://achatsetventes.gc.ca/>

Sanctions économiques canadiennes <http://www.international.gc.ca/sanctions/index.aspx?lang=fra>

Rapport d'évaluation du rendement de l'entrepreneur (Formulaire PWGSC-TPSGC 2913)
<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/2913.pdf>

Cautionnement de soumission (formulaire PWGSC-TPSGC 504)
<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/504.pdf>

Cautionnement d'exécution (formulaire PWGSC-TPSGC 505)
<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/505.pdf>

Cautionnement pour le paiement de la main-d'œuvre et des matériaux (formulaire PWGSC-TPSGC 506)
<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/506.pdf>

Guide des clauses et conditions uniformisées d'achats (CCUA)
<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R>

TPSGC, Code de conduite pour l'approvisionnement
<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/cndt-cndct/contexte-context-fra.html>

TPSGC, Formulaire relatifs à l'administration des contrats de construction et de services d'experts-conseils
<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-fra.html>

Formulaire de déclaration
<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html>

Accord Commerciaux
<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/Cadre-strat-gique-et-juridique/Accords-commerciaux>

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

1. Les documents suivants constituent le contrat:
 - a. Page « Contrat » une fois signée par le Canada;
 - b. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout Appendice s'y rattachant rempli(s) en bonne et due forme;
 - c. Dessins et devis;
 - d. Conditions générales et clauses:

CG1 Dispositions générales – Services de construction	R2810D	(2017-11-28);
CG2 Administration du contrat	R2820D	(2016-01-28);
CG3 Exécution et contrôle des travaux	R2830D	(2019-11-28);
CG4 Mesures de protection	R2840D	(2008-05-12);
CG5 Modalités de paiement	R2850D	(2019-11-28);
CG6 Retards et modifications des travaux	R2865D	(2019-05-30);
CG7 Défaut, suspension ou résiliation du contrat	R2870D	(2018-06-21);
CG8 Règlement des différends	R2880D	(2019-11-28);
CG9 Garantie contractuelle	R2890D	(2018-06-21);
CG10 Assurances	R2900D	(2008-05-12);
Coûts admissibles pour les modifications de contrat	R2950D	(2015-02-25);

sous CG6.4.1 Conditions supplémentaires
 - e. Toute modification émise ou toute révision de soumission recevable, reçue avant l'heure et la date déterminée pour la clôture de l'invitation;
 - f. Toute modification incorporée d'un commun accord entre le Canada et l'entrepreneur avant l'acceptation de la soumission; et
 - g. Toute modification aux documents du contrat qui est apportée conformément aux conditions générales.
2. Les documents identifiés par titre, numéro et date ci-dessus sont intégrés par renvoi et sont reproduits dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC: <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R>

Toute référence au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux sera supprimée et remplacée par le ministre de l'Environnement aux fins de l'Agence Parcs Canada. Toute référence au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux sera supprimée et remplacée par l'Agence Parcs Canada.
3. La langue des documents du contrat est celle du Formulaire de soumission et d'acceptation présenté.

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

CS01 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

Les exigences de sécurité suivantes sont applicables au présent contrat.

Une vérification du statut d'ACCÈS AU SITE sera requise pour les travailleurs de la construction qui travailleront dans le bâtiment. L'entrepreneur général et les sous-traitants seront tenus de remplir et de soumettre le formulaire d'enquête de sécurité fourni par le représentant de l'APC après l'attribution du contrat. Aucun travailleur ne sera autorisé à pénétrer dans le bâtiment sans l'habilitation de sécurité requise.

- a) Le personnel de l'entrepreneur ainsi que ses sous-traitants qui doivent avoir accès à un ou plusieurs sites de travail, à des biens ou à des informations sensibles* sans escorte (à l'intérieur du bâtiment) doivent TOUS détenir et maintenir un statut d'ACCÈS AUX SITES valide, accordé ou approuvé par la Direction de la sécurité de l'Agence Parcs Canada (DSAPC).
- b) Le personnel de l'entrepreneur ainsi que ses sous-traitants NE DOIVENT PAS retirer des informations ou des biens de l'APC du ou des sites de travail identifiés sans le consentement d'un employé de l'APC, et ils doivent veiller à ce que leur personnel soit informé de cette restriction et s'y conforme.
- c) Les travailleurs de l'entrepreneur sans un statut de sécurité valide (accès au site) accordé ou approuvé par la Direction de la sécurité de l'Agence Parcs Canada (DSAPC) doivent être traités comme des visiteurs et escortés en tout temps si le travail doit être effectué à l'intérieur de zones opérationnelles ou de zones non publiques restreintes telles que les enceintes ou les bâtiments de l'APC.

*Les biens sensibles peuvent inclure : Argent liquide, objets, armes à feu, explosifs, clés, véhicules, sites et bâtiments historiques, équipements électroniques, réseaux informatiques, installations et systèmes critiques, etc.

COVID 19 - Processus temporaire de contrôle de sécurité de l'entrepreneur pour le "Statut de fiabilité/accès au site avec restrictions" pendant la pandémie COVID-19 :

La norme du Conseil du Trésor sur le filtrage de sécurité exige un certain nombre d'activités de filtrage de sécurité, y compris une enquête sur l'application de la loi (vérification du casier judiciaire), qui est nécessaire pour l'emploi et les contrats au sein du gouvernement fédéral. En raison des circonstances atténuantes de la pandémie COVID-19, un processus temporaire d'enquête de sécurité a été mis en place et comprend l'obligation d'effectuer une "vérification du casier judiciaire basée sur le nom" au lieu des empreintes digitales. En conséquence, un "statut de sécurité avec restrictions" peut être accordé sous condition, en attendant que la prise d'empreintes digitales soit terminée avec succès. Parcs Canada réévaluera les niveaux de contrôle de sécurité accordés sous condition dès que les activités de prise d'empreintes digitales reprendront.

Si la personne ne se conforme pas à cette exigence ou si l'exécution de l'activité d'enquête de sécurité requise entraîne l'identification future d'informations défavorables, conformément à l'annexe D de la norme sur l'enquête de sécurité, la personne aura la possibilité d'expliquer - de valider ou de réfuter - les informations avant qu'une décision ne soit prise pour confirmer, suspendre ou révoquer le statut de sécurité avec restrictions. La révocation de la "cote de sécurité avec restrictions" entraînerait la cessation de la capacité de la personne à travailler à des postes du contrat qui exigent une cote de fiabilité ou une cote d'accès au site.

L'Agence Parcs Canada assumera les coûts de la "vérification du casier judiciaire basée sur le nom" ; cependant, il restera obligatoire pour les entrepreneurs d'assister à la prise d'empreintes digitales pour effectuer une vérification du casier judiciaire à leurs propres frais lorsque le service sera rétabli.

Note : La vérification du casier judiciaire par nom est effectuée en consultant le système du Centre d'information de la police canadienne (CIPC) de la GRC. Ils consistent en une vérification du Répertoire national des casiers judiciaires sur la base du nom et de la date de naissance d'une personne. Elle peut également inclure des recherches dans d'autres bases de données nationales et locales.

CS02 CONDITIONS D'ASSURANCE

1) Polices d'assurance

- a) L'entrepreneur souscrit et maintient, à ses propres frais, les polices d'assurance conformément aux exigences de l'Attestation d'assurance. L'assurance doit être souscrite auprès d'un assureur autorisé à faire affaire au Canada.
- b) Le respect des exigences en matière d'assurance ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue. L'entrepreneur est responsable de décider si une assurance supplémentaire est nécessaire pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance supplémentaire souscrite est à la charge de l'entrepreneur ainsi que pour son bénéfice et sa protection.

2) Période d'assurance

- a) Les polices exigées à l'Attestation d'assurance doivent prendre effet le jour de l'attribution du contrat et demeurer en vigueur pendant toute la durée du contrat.
- b) Il incombe à l'entrepreneur de fournir et de maintenir la couverture pour produits/travaux complétés de sa police d'assurance responsabilité civile des entreprises et ce pour un délai minimum de (6) six ans suivant la date du Certificat d'achèvement substantiel.

3) Preuve d'assurance

- a) Avant le début des travaux, et au plus tard trente (30) jours après l'acceptation de sa soumission, l'entrepreneur doit remettre au Canada une Attestation d'assurance sur le formulaire fournis.
- b) À la demande du Canada, l'entrepreneur doit fournir les originaux ou les copies certifiées de tous les contrats d'assurance auxquels l'entrepreneur a souscrit conformément à l'Attestation d'assurance.

4) Indemnités d'assurance

En cas de sinistre, l'entrepreneur doit faire sans délai toutes choses et exécuter tous documents requis pour le paiement de l'indemnité d'assurance.

5) Franchise

L'entrepreneur doit assumer le paiement de toutes sommes d'argent en règlement d'un sinistre, jusqu'à concurrence de la franchise.

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-20-0025/A

Amd. No. - N° de la modif.
000

Buyer - l'acheteur
Sébastien Thiboutot

Client Ref. No. - N° de réf. du client
1241

File Name - Nom du dossier
Church and Monuments Repointing –Grand Pré National Historic Site, NS.
Rejointolement de l'église et des monuments – Lieu historique national de Grand Pré, NÉ.

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

SA01 IDENTIFICATION DU PROJET

Rejointolement de l'église et des monuments – Lieu historique national de Grand Pré, NÉ

SA02 NOM COMMERCIAL ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE

Nom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____ Télécopieur: _____ NEA _____

Adresse électronique: _____

SA03 OFFRE

Le soumissionnaire offre au Canada d'exécuter les travaux du projet mentionné ci-dessus, conformément aux documents de soumission pour le **MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION INDIQUÉ DANS L'APPENDICE 1.**

SA04 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

La soumission ne peut être retirée pour une période de trente (30) jours suivant la date de clôture de l'invitation.

SA05 ACCEPTATION ET CONTRAT

À l'acceptation de l'offre de l'entrepreneur par le Canada, un contrat exécutoire est formé entre le Canada et l'entrepreneur. Les documents constituant le contrat sont ceux mentionnés aux Documents du contrat.

SA06 DURÉE DES TRAVAUX

L'entrepreneur doit exécuter et compléter les travaux au plus tard le 16 novembre 2020.

SA07 GARANTIE DE SOUMISSION

Le soumissionnaire joint à sa soumission une garantie de soumission conformément à l'IG08 - Exigences relatives à la garantie de soumission de la R2710T -Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission

SA08 SIGNATURE

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire (Tapés ou lettres moulées)

Signature

Date

APPENDICE 1 - FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS

- 1) Les prix unitaires seront retenus pour établir le montant total des prix calculés. Toute erreur arithmétique à cet appendice sera corrigée par le Canada.
- 2) Le Canada peut rejeter la soumission si quelconque des prix soumis ne tient pas fidèlement compte du coût de l'exécution de la partie des travaux à laquelle ce prix s'applique.

On rappelle aux soumissionnaires qu'ils sont responsables de s'assurer d'inclure dans leurs prix tous les travaux décrits dans les dessins et devis. Les prix pour les travaux qui sont pas pris en compte dans le tableau des prix unitaires, y compris, sans s'y limiter, la mobilisation, la démobilisation, etc. doivent être inclus dans le tableau des prix forfaitaires.

MONTANT FORFAITAIRE

Le montant forfaitaire désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix forfaitaire.

- (a) Les travaux inclus dans le montant forfaitaire représentent tous les travaux qui ne sont pas inclus dans le tableau des prix unitaires.

MONTANT FORFAITAIRE (MF) Excluant les taxes applicable(s)

TABLEAU DES PRIX UNITAIRES

Le tableau des prix unitaires désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix unitaires.

- a) Les travaux faisant partie de chaque article sont tels que décrits aux sections du devis en référence.
- b) Le prix unitaire ne doit pas inclure de montants pour des travaux qui ne sont pas inclus aux articles de prix unitaires.

Article	Référence au devis	Catégorie de main-d'œuvre, outillage ou matériaux	Unité de mesure	Quantité Estimative (QE)	Prix unitaire (PU) Excluant les taxe(s) applicables	Prix calculé (QE x PU) Excluant les taxe(s) applicables
1	04 03 43	Granit de remplacement en pierre de taille pour le monument Evangeline. Fournir, transporter et fabriquer. Prix unitaire de base sur la taille des pierres finies et installées.	m.cu.	0.7		
2	04 03 43	Granit de remplacement profilé lisse pour le monument Evangeline. Fournir, transporter et fabriquer. Prix unitaire de base sur la taille des pierres finies et installées.	chaque	1		
3	04 03 43	Pierre de champ de remplacement. Fournir, transporter et fabriquer. Prix unitaire de base sur la taille des pierres finies et installées.	m.cu.	9.5		
4	04 03 05	Coupe et ratissage des joints de mortier.	m. li.	250		
5	04 03 43	Pointage arrière des joints de mortier	m. li.	250		
6	04 03 43	Finition du pointage des joints de mortier.	m. li.	250		

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-20-0025/A

Amd. No. - N° de la modif.
000

Buyer - l'acheteur
Sébastien Thiboutot

Client Ref. No. - N° de réf. du client
1241

File Name - Nom du dossier
Church and Monuments Repointing –Grand Pré National Historic Site, NS.
Rejointolement de l'église et des monuments – Lieu historique national de Grand Pré, NÉ.

Article	Référence au devis	Catégorie de main-d'œuvre, outillage ou matériaux	Unité de mesure	Quantité Estimative (QE)	Prix unitaire (PU) Excluant les taxe(s) applicables	Prix calculé (QE x PU) Excluant les taxe(s) applicables
7	04 05 19	Réinitialisation Pierre de champ - retirer, installer et ancrer.	m.cu.	9.5		
8	04 03 43	Pierres de grès des monuments. Prix unitaire de base sur la taille des pierres finies et installées.	chaque	3		
TOTAL DES PRIX CALCULÉS (TPC) Excluant les taxes applicable(s)						

ALLOCATIONS

Le tableau des allocations désigne la partie des travaux de la section 01 21 00 Allocations.

Allocation 1	01 21 00	Travaux de maçonneries supplémentaires	40 000 \$
Allocation 2	01 21 00	Travaux de charpenterie supplémentaires	10 000 \$
TOTAL ALLOCATIONS (A) Excluant les taxes applicable(s)			50 000 \$

MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION (MF +TPC+A) Excluant les taxes applicable(s)

APPENDICE 3 - FORMULAIRE DE QUALIFICATIONS

Qualifications obligatoires et formulaires de soumission

1- Expérience du soumissionnaire – Gestionnaire de projets.

Chaque soumissionnaire doit fournir avec sa soumission une attestation que son gestionnaire de projet pour le projet a au moins dix (10) années d'expérience dans des projets de réhabilitation, avec des fonctions de gestion de projet sur au moins deux (2) projets patrimoniaux comparables, y compris: nom et lieu de l'emploi, préciser l'autorité et le chef de projet. Les soumissionnaires doivent soumettre un curriculum vitae à jour pour leur gestionnaire de projet. Le curriculum vitae doit être inclus dans le cadre de la soumission dans « Partie 1 – QUALIFICATIONS» Formulaire n ° 1 - Gestionnaire de projet

2- Expérience du soumissionnaire - Superviseur du site de l'entrepreneur général

Chaque soumissionnaire doit fournir avec sa soumission une attestation que son superviseur de site pour le projet a au moins cinq (5) années d'expérience dans les projets de réhabilitation de charpente en bois, avec des fonctions de superviseur de site sur au moins deux (2) emplois comparables, y compris: le nom du travail et emplacement, spécifiant l'autorité et le gestionnaire de projet. Les soumissionnaires doivent soumettre un curriculum vitae professionnel à jour pour leur superviseur de site. Le curriculum vitae doit être inclus dans le cadre de la soumission dans « Partie 1 - QUALIFICATIONS».
Formulaire n ° 2 - Superviseur du site

3- Expérience du soumissionnaire - Maçonnerie de pierre

Chaque soumissionnaire doit fournir avec sa soumission une attestation selon laquelle il (ou son sous-traitant) doit être de niveau reconnu dans l'industrie, spécialisé dans le domaine du travail, et connu pour avoir été responsable d'un travail satisfaisant pendant au moins les cinq (5) dernières années. Chaque soumissionnaire doit fournir avec son offre une attestation selon laquelle il (ou son sous-traitant) a réalisé en grande partie au moins deux (2) projets de maçonnerie de pierre comparables, notamment : le nom et l'emplacement du travail, l'autorité de spécification et le directeur de projet. Cette soumission de qualification couvre les travaux décrits dans la division 04 du devis. Les soumissionnaires doivent remplir un formulaire de projet pour chacun des deux (2) projets de maçonnerie en pierre. Ces formulaires doivent être inclus dans le cadre de la soumission de l'offre dans « Partie 1 – QUALIFICATIONS».

Formulaire n° 3a - Projet de maçonnerie en pierre

Formulaire n° 3b - Projet de maçonnerie en pierre

4- Expérience du soumissionnaire - Restauration de monuments en pierre

Chaque soumissionnaire doit fournir avec sa soumission une certification attestant qu'il (ou son sous-traitant) doit être d'un niveau reconnu dans l'industrie, spécialisé dans le domaine du travail, et connu pour avoir été responsable de travaux satisfaisants pendant au moins les dix (10) dernières années. Chaque soumissionnaire doit fournir avec sa soumission une attestation qu'il (ou son sous-traitant) a accompli au moins deux (2) projets comparables, y compris : le nom et l'emplacement du travail, l'autorité spécifiant et le gestionnaire de projet. Cette soumission de qualification couvre les travaux décrits dans la division 04 du devis. Les soumissionnaires doivent fournir un formulaire de projet pour chaque projet en utilisant les formulaires inclus dans le présent document. Ces formulaires doivent être inclus dans la soumission dans « Partie 1 - QUALIFICATIONS ».

Formulaire n ° 4a - Restauration des monuments en pierre

Formulaire n ° 4b - Restauration des monuments en pierre

5- Expérience du soumissionnaire - Restauration de boiseries historiques – Certification Sceau rouge

Chaque soumissionnaire doit fournir avec sa soumission une certification attestant qu'il (ou son sous-traitant) doit être d'un niveau reconnu dans l'industrie, spécialisé dans le domaine du travail, et connu pour avoir été responsable d'un travail satisfaisant pendant au moins les cinq (5) dernières années. Chaque soumissionnaire doit fournir avec son offre une attestation selon laquelle il (ou son sous-traitant) possède une certification Sceau rouge en menuiserie et a réalisé en grande partie au moins deux (2) travaux comparables, notamment : le nom et le lieu du travail, l'autorité de spécification et le directeur de projet. Cette soumission de qualification couvre les travaux décrits dans la division 06 du devis. Les soumissionnaires doivent fournir un formulaire de projet pour chacun des deux (2) projets de restauration de boiseries historiques. Ces formulaires doivent être inclus dans la

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-20-0025/A

Amd. No. - N° de la modif.
000

Buyer - l'acheteur
Sébastien Thiboutot

Client Ref. No. - N° de réf. du client
1241

File Name - Nom du dossier
Church and Monuments Repointing –Grand Pré National Historic Site, NS.
Rejointolement de l'église et des monuments – Lieu historique national de Grand Pré, NÉ.

soumission dans « PARTIE 1 - QUALIFICATIONS ».
Formulaire n ° 5a - Restauration de boiserie historiques
Formulaire n ° 5b - Restauration de boiserie historiques

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-20-0025/A

Amd. No. - N° de la modif.
000

Buyer - l'acheteur
Sébastien Thiboutot

Client Ref. No. - N° de réf. du client
1241

File Name - Nom du dossier
Church and Monuments Repointing –Grand Pré National Historic Site, NS.
Rejointolement de l'église et des monuments – Lieu historique national de Grand Pré, NÉ.

APPENDICE 3 – FORMULAIRE DE QUALIFICATIONS

Formulaire n° 1

Expérience du soumissionnaire –Gestionnaire de projets Entrepreneur Générale

(Ce formulaire, ou une copie identique, doit être inclus dans la Partie 1 – Qualifications)

Nom du soumissionnaire: _____

Nom du responsable du projet (joindre une copie du CV): _____

Nom et lieu du projet: _____

Municipalité et province: _____

Description du travail: _____

Date d'achèvement final: _____

Valeur finale de tout le travail: _____

Nom du contact du client du projet: _____

Téléphone et adresse électronique du client: _____

Il s'agit de certifier que nous avons agi en tant que contractant ayant réalisé le projet mentionné ci-dessus.

Signature du soumissionnaire

Nom en caractères d'imprimerie

Parcs Canada se réserve le droit de contacter la personne nommée ci-dessus pour vérifier les informations contenues dans le présent document.

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-20-0025/A

Amd. No. - N° de la modif.
000

Buyer - l'acheteur
Sébastien Thiboutot

Client Ref. No. - N° de réf. du client
1241

File Name - Nom du dossier
Church and Monuments Repointing –Grand Pré National Historic Site, NS.
Rejointolement de l'église et des monuments – Lieu historique national de Grand Pré, NÉ.

APPENDICE B – FORMULAIRE DE QUALIFICATIONS

Formulaire n ° 2

Expérience du soumissionnaire – Superviseur du site

(Ce formulaire, ou une copie identique, doit être inclus dans la Partie 1 – Qualifications)

Nom du soumissionnaire: _____

Nom du Superviseur du site (joindre une copie du CV): _____

Nom et lieu du projet: _____

Municipalité et province: _____

Description du travail: _____

Date d'achèvement final: _____

Valeur finale de tout le travail: _____

Nom du contact du client du projet: _____

Téléphone et adresse électronique du client: _____

Il s'agit de certifier que nous avons agi en tant que contractant ayant réalisé le projet mentionné ci-dessus.

Signature du soumissionnaire

Nom en caractères d'imprimerie

Parcs Canada se réserve le droit de contacter la personne nommée ci-dessus pour vérifier les informations contenues dans le présent document.

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-20-0025/A

Amd. No. - N° de la modif.
000

Buyer - l'acheteur
Sébastien Thiboutot

Client Ref. No. - N° de réf. du client
1241

File Name - Nom du dossier
Church and Monuments Repointing –Grand Pré National Historic Site, NS.
Rejointolement de l'église et des monuments – Lieu historique national de Grand Pré, NÉ.

APPENDICE B – FORMULAIRE DE QUALIFICATIONS

Formulaire n ° 3a

Expérience du soumissionnaire – Projet de maçonnerie en pierre

(Ce formulaire, ou une copie identique, doit être inclus dans la Partie 1 – Qualifications)

Nom du soumissionnaire: _____

Nom du Superviseur du maçonnerie en pierre: _____

Nom et lieu du projet: _____

Municipalité et province: _____

Description du travail: _____

Date d'achèvement final: _____

Valeur finale de tout le travail: _____

Nom du contact du client du projet: _____

Téléphone et adresse électronique du client: _____

Il s'agit de certifier que nous avons agi en tant que contractant ayant réalisé le projet mentionné ci-dessus.

Signature du soumissionnaire

Nom en caractères d'imprimerie

Parcs Canada se réserve le droit de contacter la personne nommée ci-dessus pour vérifier les informations contenues dans le présent document.

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-20-0025/A

Amd. No. - N° de la modif.
000

Buyer - l'acheteur
Sébastien Thiboutot

Client Ref. No. - N° de réf. du client
1241

File Name - Nom du dossier
Church and Monuments Repointing –Grand Pré National Historic Site, NS.
Rejointolement de l'église et des monuments – Lieu historique national de Grand Pré, NÉ.

APPENDICE B – FORMULAIRE DE QUALIFICATIONS

Formulaire n ° 3b

Expérience du soumissionnaire – Projet de maçonnerie en pierre

(Ce formulaire, ou une copie identique, doit être inclus dans la Partie 1 – Qualifications)

Nom du soumissionnaire: _____

Nom du Superviseur du maçonnerie en pierre: _____

Nom et lieu du projet: _____

Municipalité et province: _____

Description du travail: _____

Date d'achèvement final: _____

Valeur finale de tout le travail: _____

Nom du contact du client du projet: _____

Téléphone et adresse électronique du client: _____

Il s'agit de certifier que nous avons agi en tant que contractant ayant réalisé le projet mentionné ci-dessus.

Signature du soumissionnaire

Nom en caractères d'imprimerie

Parcs Canada se réserve le droit de contacter la personne nommée ci-dessus pour vérifier les informations contenues dans le présent document.

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-20-0025/A

Amd. No. - N° de la modif.
000

Buyer - l'acheteur
Sébastien Thiboutot

Client Ref. No. - N° de réf. du client
1241

File Name - Nom du dossier
Church and Monuments Repointing –Grand Pré National Historic Site, NS.
Rejointolement de l'église et des monuments – Lieu historique national de Grand Pré, NÉ.

APPENDICE B – FORMULAIRE DE QUALIFICATIONS

Formulaire n ° 4a

Expérience du soumissionnaire – Projet de Restauration de monuments en pierre

(Ce formulaire, ou une copie identique, doit être inclus dans la Partie 1 – Qualifications)

Nom du soumissionnaire: _____

Nom du Superviseur du maçonnerie en pierre: _____

Nom et lieu du projet: _____

Municipalité et province: _____

Description du travail: _____

Date d'achèvement final: _____

Valeur finale de tout le travail: _____

Nom du contact du client du projet: _____

Téléphone et adresse électronique du client: _____

Il s'agit de certifier que nous avons agi en tant que contractant ayant réalisé le projet mentionné ci-dessus.

Signature du soumissionnaire

Nom en caractères d'imprimerie

Parcs Canada se réserve le droit de contacter la personne nommée ci-dessus pour vérifier les informations contenues dans le présent document.

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-20-0025/A

Amd. No. - N° de la modif.
000

Buyer - l'acheteur
Sébastien Thiboutot

Client Ref. No. - N° de réf. du client
1241

File Name - Nom du dossier
Church and Monuments Repointing –Grand Pré National Historic Site, NS.
Rejointolement de l'église et des monuments – Lieu historique national de Grand Pré, NÉ.

APPENDICE B – FORMULAIRE DE QUALIFICATIONS

Formulaire n ° 4b

Expérience du soumissionnaire – Projet de Restauration de monuments en pierre

(Ce formulaire, ou une copie identique, doit être inclus dans la Partie 1 – Qualifications)

Nom du soumissionnaire: _____

Nom du Superviseur du maçonnerie en pierre: _____

Nom et lieu du projet: _____

Municipalité et province: _____

Description du travail: _____

Date d'achèvement final: _____

Valeur finale de tout le travail: _____

Nom du contact du client du projet: _____

Téléphone et adresse électronique du client: _____

Il s'agit de certifier que nous avons agi en tant que contractant ayant réalisé le projet mentionné ci-dessus.

Signature du soumissionnaire

Nom en caractères d'imprimerie

Parcs Canada se réserve le droit de contacter la personne nommée ci-dessus pour vérifier les informations contenues dans le présent document.

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-20-0025/A

Amd. No. - N° de la modif.
000

Buyer - l'acheteur
Sébastien Thiboutot

Client Ref. No. - N° de réf. du client
1241

File Name - Nom du dossier
Church and Monuments Repointing –Grand Pré National Historic Site, NS.
Rejointoiement de l'église et des monuments – Lieu historique national de Grand Pré, NÉ.

APPENDICE B – FORMULAIRE DE QUALIFICATIONS

Formulaire n ° 5a

Expérience du soumissionnaire – Projet de Restauration de boiseries historiques

(Ce formulaire, ou une copie identique, doit être inclus dans la Partie 1 – Qualifications)

Nom du soumissionnaire: _____

Nom du Superviseur de la menuiserie: _____

Nom et lieu du projet: _____

Municipalité et province: _____

Description du travail: _____

Date d'achèvement final: _____

Valeur finale de tout le travail: _____

Nom du contact du client du projet: _____

Téléphone et adresse électronique du client: _____

Il s'agit de certifier que nous avons agi en tant que contractant ayant réalisé le projet mentionné ci-dessus.

Signature du soumissionnaire

Nom en caractères d'imprimerie

Parcs Canada se réserve le droit de contacter la personne nommée ci-dessus pour vérifier les informations contenues dans le présent document.

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-20-0025/A

Amd. No. - N° de la modif.
000

Buyer - l'acheteur
Sébastien Thiboutot

Client Ref. No. - N° de réf. du client
1241

File Name - Nom du dossier
Church and Monuments Repointing –Grand Pré National Historic Site, NS.
Rejointolement de l'église et des monuments – Lieu historique national de Grand Pré, NÉ.

APPENDICE B – FORMULAIRE DE QUALIFICATIONS

Formulaire n ° 5b

Expérience du soumissionnaire – Projet de Restauration de boiseries historiques

(Ce formulaire, ou une copie identique, doit être inclus dans la Partie 1 – Qualifications)

Nom du soumissionnaire: _____

Nom du Superviseur de la menuiserie: _____

Nom et lieu du projet: _____

Municipalité et province: _____

Description du travail: _____

Date d'achèvement final: _____

Valeur finale de tout le travail: _____

Nom du contact du client du projet: _____

Téléphone et adresse électronique du client: _____

Il s'agit de certifier que nous avons agi en tant que contractant ayant réalisé le projet mentionné ci-dessus.

Signature du soumissionnaire

Nom en caractères d'imprimerie

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-20-0025/A

Amd. No. - N° de la modif.
000

Buyer - l'acheteur
Sébastien Thiboutot

Client Ref. No. - N° de réf. du client
1241

File Name - Nom du dossier
Church and Monuments Repointing –Grand Pré National Historic Site, NS.
Rejoindement de l'église et des monuments – Lieu historique national de Grand Pré, NÉ.

Parcs Canada se réserve le droit de contacter la personne nommée ci-dessus pour vérifier les informations contenues dans le présent document.

ANNEXE A – ATTESTATION D'ASSURANCE (n'est pas requise lors du dépôt de soumission)

ATTESTATION D'ASSURANCE

Page 1 of 2

 Travaux publics et
Services gouvernementaux
Canada

Public Works and
Government Services
Canada

Description et emplacement des travaux Rejoindement de l'église et des monuments – Lieu historique national de Grand Pré, NÉ	N° de contrat. 5P201-20-0025/A
	N° de projet 1241

Nom de l'assureur, du courtier ou de l'agent postal	Adresse (N°, rue)	Ville	Province	Code
---	-------------------	-------	----------	------

Nom de l'assuré (Entrepreneur) Postal	Adresse (N°, rue)	Ville	Province	Code
---------------------------------------	-------------------	-------	----------	------

Assuré additionnel
Sa Majesté la Reine du chef du Canada, appelée "Sa Majesté" dans le contrat, représentée par le ministre de l'Environnement, agissant pour le compte de l'Agence Parcs Canada, appelé le Ministre dans le contrat

Genre d'assurance	Compagnie et N° de la police	Date d'effet J / M / A	Date d'expiration J / M / A	Plafonds de garantie		
				Par sinistre	Global général annuel	Global - Risque après travaux
Responsabilité civile des entreprises Responsabilité complémentaire/exc édentaire.				\$	\$	\$
				\$	\$	\$
Assurance des chantiers / Risques d'installation				\$		

J'atteste que les polices ci-dessus ont été émises par des assureurs dans le cadre de leurs activités d'assurance au Canada et que ces polices sont présentement en vigueur, comprennent les garanties et dispositions applicables de la page 2 de l'Attestation d'assurance, incluant le préavis d'annulation ou de réduction de garantie.

Nom de la personne autorisée à signer au nom de(s) (l')assureur(s) (Cadre, agent, courtier)

Numéro de téléphone

Signature

Date J / M / A

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-20-0025/A

Amd. No. - N° de la modif.
000

Buyer - l'acheteur
Sébastien Thiboutot

Client Ref. No. - N° de réf. du client
1241

File Name - Nom du dossier
Church and Monuments Repointing –Grand Pré National Historic Site, NS.
Rejointolement de l'église et des monuments – Lieu historique national de Grand Pré, NÉ.

ATTESTATION D'ASSURANCE Page 2 de 2

Généralités

Les polices exigées à la page 1 de l'Attestation d'assurance doivent être en vigueur et doivent inclure les garanties énumérées sous le genre d'assurance correspondant de cette page-ci.

Les polices doivent assurer l'entrepreneur et doivent inclure, en tant qu'assuré additionnel, Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée par le ministre de l'Environnement, agissant pour le compte de l'Agence Parcs Canada

La police d'assurance doit comprendre un avenant prévoyant un préavis écrit d'au moins trente (30) jours en cas d'annulation de l'assurance ou de toute réduction de la garantie d'assurance.

Sans augmenter la limite de responsabilité, la police doit couvrir toutes les parties assurées dans la pleine mesure de la couverture prévue. De plus, la police doit s'appliquer à chaque assuré de la même manière et dans la même mesure que si une police distincte avait été émise à chacun d'eux.

Responsabilité civile des entreprises

La garantie d'assurance fournie ne doit pas être substantiellement inférieure à la garantie fournie par la dernière publication du formulaire BAC 2100.

La police doit inclure ou avoir un avenant pour l'inclusion d'une garantie pour les risques et dangers suivants si les travaux y sont assujettis :

- a) Dynamitage.
- b) Battage de pieux et travaux de caisson.
- c) Reprise en sous-œuvre.
- d) Enlèvement ou affaiblissement d'un support soutenant toute structure ou terrain, que ce support soit naturel ou non, si le travail est exécuté par l'entrepreneur assuré.

La police doit comporter:

- a) un « Plafond par sinistre » d'au moins **5 000 000 \$**;
- b) un « Plafond global général » d'au moins **10 000 000 \$** par année d'assurance, si le contrat d'assurance est assujetti à une telle limite.
- c) un « Plafond pour risque produits/après travaux » d'au moins **5 000 000 \$**.

Une assurance responsabilité complémentaire ou excédentaire peut être utilisée pour atteindre les plafonds obligatoires.

Assurance des chantiers / Risques d'installation

La garantie d'assurance fournie ne doit pas être inférieure à la garantie fournie par la plus récente édition des formulaires BAC 4042 et BAC 4047.

Le contrat doit permettre la mise en service et l'occupation du projet, en totalité ou en partie, pour les fins auxquelles le projet est destiné à son achèvement.

Le contrat d'assurance peut exclure ou avoir un avenant pour l'exclusion d'une garantie pour les pertes et dommages occasionnés par l'amiante, les champignons et spores, le cyber et le terrorisme.

La police doit avoir un plafond qui n'est **pas inférieur à la somme de la valeur du contrat** plus la valeur déclarée (s'il y a lieu) dans les documents contractuels de tout le matériel et équipement fourni par le Canada sur le chantier pour être incorporé aux travaux achevés et en faire partie. Si la valeur des travaux est modifiée, la police doit être modifiée pour refléter la valeur révisée du contrat.

Le contrat d'assurance doit stipuler que toute indemnité en vertu d'icelle doit être payée à sa Majesté ou selon les directives du Canada conformément à la CG10.2, « Indemnité d'assurance » (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R/R2900D/2>).

ANNEXE B - FORMULAIRE D'ATTESTATION

Attestation et preuve de conformité aux exigences en matière de santé et sécurité au travail (SST)

Le formulaire suivant doit être rempli et signé avant le début des travaux sur les lieux gérés par Parcs Canada.

Les entrepreneurs devront remplir ce formulaire à la satisfaction de Parcs Canada pour avoir accès aux lieux de travail.

Parcs Canada considère que les textes législatifs fédéraux régissant la santé et la sécurité au travail lui imposent certaines responsabilités en tant que propriétaire de lieux de travail. Pour être en mesure d'assumer ces responsabilités, Parcs Canada met en œuvre un régime de sécurité à l'intention des entrepreneurs qui exécutent des travaux sur ses lieux de travail, afin qu'ils assument bien les rôles et les responsabilités qui leur incombent en vertu de la partie II du *Code canadien du travail* et du *Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail*.

Autorité responsable/chef de projet de Parcs Canada	Adresse	Coordonnées
Gestionnaire de projet/autorité contractante (supprimer la mention inutile)		
Entrepreneur principal		
Sous-traitant(s) (ajouter des lignes au besoin)		

Lieu(x) des travaux

Description générale des travaux à exécuter

Répondre par « Oui » aux énoncés qui s'appliquent à la situation.

	Une réunion a été organisée pour discuter des risques et de l'accès au lieu de travail; tous les risques connus et prévisibles ont été signalés à l'entrepreneur et à ses sous-traitants.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants respecteront tous les textes législatifs fédéraux et provinciaux/territoriaux, ainsi que les politiques et procédures de Parcs Canada qui s'appliquent à la santé et la sécurité au travail.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants fourniront tout le matériel de sécurité ainsi que tous les équipements, dispositifs et vêtements de protection exigés.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs employés connaissent bien tout le matériel de sécurité ainsi que tous les équipements, dispositifs et vêtements de protection exigés, et qu'ils les utilisent en tout temps.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs activités ne mettent pas en danger la santé et la sécurité des employés de Parcs Canada.
	L'entrepreneur/le sous-traitant a inspecté le chantier et a effectué une évaluation des risques; il a mis en place un plan de santé et sécurité qu'il a porté à la connaissance de ses employés avant le début des travaux.
	Lorsque l'entrepreneur ou un sous-traitant entreposera, manipulera ou utilisera des substances dangereuses sur le lieu de travail, il placera des panneaux d'avertissement aux points d'accès afin d'avertir les personnes concernées de la présence de ces substances et de leur communiquer les précautions à prendre pour éviter ou limiter les risques de blessure ou d'accident mortel.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs employés connaissent toutes les procédures d'urgence en vigueur dans le lieu de travail.

Je soussigné, _____ (entrepreneur), atteste que j'ai lu, que je comprends et que moi-même, de même que mon entreprise, mes employés et tous mes sous-traitants, respecteront les exigences exposées dans le présent document et les conditions du contrat.

Nom _____

Signature _____

Date _____